



Pas de reponse à ma question? litiges pour commande non effectué

Par **baboute**, le **10/09/2008** à **13:21**

j'ai exposé mon problème sur le forum voir litiges pour commande non effectué , je n'ai reçu aucune réponse !!! pourquoi ? je viens d'apprendre qu'une dette réclamée au delà d'un an n'est plus recevable est-ce vrai ? car cet achat a été effectué fin mai 2007 et je n'ai jamais reçu quoi que ce soit de la société CDiscount auparavant pas de lettre de rappel ni d'appel téléphonique , à part la lettre de l'huissier me reclamant cette dette (que je n'ai pas faite) qui date du 27/06/2008 !! j'ai demandé des explications à la société CDiscount qui me dit qu'il n'envoie pas de courrier il ne font des relance que par téléphone et par e-mails , la personne ayant fait l'achat sur mon nom a donné une fausse adresse e-mail mais a bien donné son vrai numéro de portable , ai-je un recours pour cela , merci de répondre à mes questions et de relire mon premier message